



Inscrivez-vous pour la Ronde pôdestre 2021 !

NEWS

SPORTS

Friday, october 1, 2021

Inscrivez-vous pour la Ronde pôdestre 2021 !

Pour sa 30e édition, tous les coureurs de Vélizy-Villacoublay et des alentours sont attendus sur la ligne de départ au stade Robert Wagner (rue Paulhan) le dimanche 17 octobre prochain.

[Inscription en ligne](#)



Comme chaque année, quatre épreuves sont proposées selon les catégories d'âges :

- **9h20 - course n°1 (1,1 km)**
Adolescents athlétiques nés entre 2012 et 2014
- **9h30 - course n°2 (1,4 km)**
Poussins nés entre 2010 et 2011
- **9h50 - course n°3 (2,8 km)**
Benjamins nés entre 2008 et 2009
Minimes nés entre 2006 et 2007
- **10h30 - course n°4 (10 km)**
Cadets nés entre 2004 et 2005
Juniors nés entre 2002 et 2003
Espoirs nés entre 1999 et 2001
Seniors nés entre 1987 et 1998
Masters nés en 1986 et avant

Course qualificative pour les championnats de France et le challenge départemental des Yvelines

Circuit

Le parcours est entièrement plat. Le circuit est mesuré officiellement. Ravitaillements à la mi-course et à l'arrivée. Marquage à tous les kilomètres. Présence de dispositifs de sécurité (cibistes, signaleurs, médecin, service de secours).

Certificat médical

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard des articles L.231-2 et L.231-3 du code du sport, que les participants sont pour la saison en cours soit :

- titulaires d'une licence FFA compétition, pass'running, athlétisme-santé-loisir option running
- titulaires d'une licence de la Fédération Française de Triathlon
- titulaires d'une licence délivrée par les fédérations affinitaires (FCSF, FSGT, UFOLEP) faisant apparaître de façon précise la mention "athlétisme"
- titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication "à la pratique de la course à pied en compétition ou athlétisme en compétition" datant de moins d'un an à la date de la compétition

La photocopie de la licence ou du certificat médical devra être fournie en même temps que le bulletin d'inscription et le règlement. Ces dispositions sont prises en rapport aux textes en vigueur, notamment la loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, après avis du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le jeudi 14 et le vendredi 15 octobre de 13h à 20h au déathlon de Vélizy-Villacoublay. Au gymnase Robert Wagner le samedi de 16h à 18h et le dimanche à partir de 8h.